

**PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

DU LUNDI 25 MARS 2024

Présents :

Excusés :

La séance débute à 18h.

Le compte-rendu du CA du 19 février est validé à l'unanimité.

- Madame Gillet, commissaire aux comptes, présente le bilan financier 2023 (voir annexe). Ce bilan très positif est validé à l'unanimité.

Le trésorier propose l'affectation du résultat :

- prime exceptionnelle à chaque salarié
- subvention exceptionnelle aux AAPPMA : 500€ aux réciprocitaires et 250€ aux non réciprocitaires.
- abondement du fond de soutien aux AAPPMA sur leurs actions pérennes.

Proposition acceptée à l'unanimité.

Le trésorier propose ensuite le budget prévisionnel 2024 qui est équilibré et adopté à l'unanimité.

Le président présente quelques infos sur les différentes activités :

- règlement d'un problème avec un dépositaire de cartes
- réunions avec VNF sur l'aménagement du canal de Bourgogne (circulation, stationnement)
- création d'une frayère à brochet à Pontailier
- réunion sur les aménagements au lac de Pont
- Animation du débat suivant le film « La rivière » à Beaune

Préparation du congrès du samedi 6 avril à Mirebeau.

La séance se termine à 20h30.

Le Président

Jean Pierre SONVICO



Le Secrétaire Général

Jean-Philippe MAITRE